

Un réseau pour valoriser les effets de proximité

Calqué sur un modèle éprouvé de gestion des zones d'activité économique, le réseau PALME Romandie s'est lancé à la conquête des régions francophones. Son but: permettre aux entreprises et aux collectivités publiques d'exploiter les avantages que leur confère leur proximité géographique et, partant, de faire vers un pas vers une écologie industrielle.

MIROSLAW HALABA

Si elle n'est pas encore sur toutes les lèvres des acteurs économiques publics et privés, la notion de zone d'activité économique ne leur est pas étrangère. La grande majorité d'entre eux se côtoient dans des zones géographiques communes, préoccupés par des problèmes similaires, tels que l'accès à l'énergie, la mobilité, la gestion des déchets, etc. Ce constat a incité Ecoparc, à Neuchâtel, à lancer au début de l'été PALME Romandie, un réseau qui vise à soutenir les entreprises et les collectivités publiques désireuses de développer leurs espaces de vie de manière durable.

L'initiative de PALME Romandie constitue un pas vers l'écologie industrielle, une pratique de management fondée sur l'analyse des flux de matière et d'énergie, qui cherche à limiter les effets de l'industrie sur l'environnement. Pour les initiateurs de PALME Romandie, une zone d'activité durable permet en effet de mieux maîtriser les impacts sur le territoire et l'environnement. Elle améliore aussi la qualité de vie des employés, diminue les problèmes de mobilité, facilite l'accès à l'emploi, renvoie une image positive aux clients et au grand public. Et, *last but not least*, elle renforce la compétitivité de ses acteurs et leur assure un certain développement économique. «En réfléchissant à ses zones, une collectivité publique peut trouver les moyens d'en diversifier les activités et, partant, de limiter les risques de friches industrielles», explique Leila Pamingle, directrice d'Ecoparc.

L'association neuchâteloise, spécialisée dans le développement durable, a choisi le modèle PALME pour s'adresser à son public cible. Acronyme de Parc d'activités labellisé maîtrise de l'environnement, PALME est un réseau créé en France en 1995, auquel s'est ajouté en 2012 PALME Québec.

CINQ ADHÉRENTS PUBLICS

Après trois ans de gestation, l'association a pu présenter au début de cet été son offre d'accompagnement aux intéressés. Celle-ci repose principalement sur l'usage d'une plateforme en ligne contenant divers outils, tels que des fiches techniques ou l'outil de capitalisation, une base de données construite autour de thèmes liés à l'aménagement et à la gestion des zones d'activité et qui recense les expériences des membres du réseau. «Grâce à notre relation avec PALME France, les adhérents peuvent profiter des expériences faites depuis plus de vingt ans dans ce domaine», explique Leila Pamingle.

Les débuts sont modestes. Le réseau PALME Romandie ne compte pour l'heure que cinq membres publics (Delémont, Le Locle, les cantons du Jura et de Neuchâtel, l'Association régionales Jura-Bienne), mais aucune entreprise. «Notre approche est nouvelle. C'est une manière de penser différente. Nous devons expliquer aux entreprises qu'elles peuvent améliorer la qualité de vie de leur zone, atteindre leurs objectifs de durabilité et de compétitivité et optimiser leurs coûts, notamment par



LES ZONES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE permettent à leurs acteurs de trouver des synergies pour assurer un développement durable.

des économies d'échelle, en discutant simplement avec leurs voisins», indique Leila Pamingle. Et d'ajouter, pour relativiser l'absence (momentanée) d'entreprises: «Les collectivités publiques sont les premiers membres que nous devons convaincre, car sans elles nous ne pouvons pas entrer dans

cette dynamique». PALME Romandie n'est toutefois pas seule en Suisse romande à parler de zones d'activité. Elle peut compter sur l'expertise de la Fondation pour les terrains industriels de Genève, qui a un savoir-faire de longue date dans ce domaine (lire encadré ci-dessous).

UNE À DEUX ZONES PAR CANTON

Ecoparc va faire du porte-à-porte pour trouver de nouveaux adhérents au réseau. «Nous aimerions compter parmi nos membres, d'ici à deux ou trois ans, une à deux zones d'activité par canton romand, autre que Genève», détaille Leila Pamingle. Elle souhaite, en tout cas, pou-

voir étayer dès que possible son démarchage par des expériences réussies. Les cotisations au réseau, qui dépendent du caractère du membre intéressé (collectivité publique, entreprise, association), varient entre quatre cents et mille sept cents francs par an. ■

www.palme-romandie.ch

Genève: la référence romande

Avec l'activité de la Fondation pour les terrains industriels de Genève (FTI), le canton de Genève est la référence romande en matière de gestion des zones d'activité économique. Fondée en 1960 sous le nom de Fondation des terrains industriels Praille et Acacias, la FTI gère, planifie et développe l'ensemble des périmètres industriels du canton. Elle veille, selon ses propres termes, «à proposer des surfaces à des prix compétitifs, aussi bien pour des artisans que pour des PME ou des groupes industriels».

Sa mission va au-delà, puisqu'elle crée notamment des synergies entre acteurs publics, développeurs immobiliers et entreprises, qu'elle pilote la transition, initiée en 2015, des zones industrielles en éco-parcs industriels, qu'elle aide les entrepreneurs à s'implanter et à s'intégrer dans un «écosystème innovant». En collaboration avec l'ensemble des acteurs industriels du canton, elle cherche à «faire des zones industrielles des lieux de vie agréables pour ses usagers et ses riverains».

Depuis trois ans, la FTI est coconceptrice de la plateforme collaborative Genie.ch dédiée «à la promotion et à la création de projets d'écologie industrielle». A fin 2017, les zones industrielles genevoises comptaient cinq mille quatre cent trente-cinq établissements, dont quatre mille quatre cents exerçaient des activités industrielles et artisanales.

Genie.ch: atelier Eco-Conception à Genève

Démarche innovante, l'éco-conception permet aux entreprises d'intégrer les critères environnementaux dès la phase de conception d'un produit afin d'en diminuer les impacts au long de son cycle de vie (de l'extraction des matières premières à la fin de vie).

Cet atelier Genie.ch est organisé en partenariat avec la Direction générale du développement économique, de la recherche et de l'innovation, la Fondation pour les terrains industriels de Genève, la Direction générale de l'environnement, l'Office cantonal de l'énergie, les Services industriels de Genève, Best for Geneva et la FER Genève. L'atelier vise à rassembler les acteurs publics et privés concernés pour identifier des pistes d'actions concrètes et réalistes à mettre en œuvre à l'échelle du canton dans ce domaine.

Date 4 décembre 2018

Lieu FER Genève, 98, rue de Saint-Jean, Genève

Horaire De 15h30 à 18h.

Inscription avant le 27 novembre: <https://www.genie.ch/articles/h/invitation-au-prochain-atelier-genie-ch-sur-l-eco-conception.html>